

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 638

présenté par

Mme Bareigts, M. Aviragnet, Mme Biémouret, M. Juanico, Mme Manin, Mme Pau-Langevin,
Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et les membres du groupe Nouvelle Gauche

ARTICLE 7

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.